

# RAPPORT ANNUEL 2022

LA DSN EST GÉNÉRALISÉE !



## Une année riche d'enseignements pour de nouveaux défis



L'enquête Ifop de mai 2022 a permis de mesurer que 91 % des utilisateurs considèrent net-entreprises.fr comme un élément important dans la simplicité des démarches des entreprises.



L'enquête Ifop réalisée en mai 2022 auprès des responsables des déclarations sociales des entreprises et des cabinets d'expertise-comptable, nous a permis de mesurer que la satisfaction des utilisateurs de Net-entreprises et de la DSN était bel et bien au rendez-vous. Si 91 % des répondants considèrent net-entreprises.fr comme un élément important dans la simplicité des démarches des entreprises, et 79 % que la DSN leur a apporté une réelle simplification, c'est bien le fruit de notre travail commun !

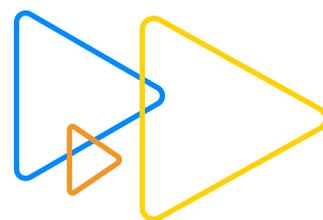
La simplification administrative dans le domaine social est aujourd'hui une réalité concrète pour les employeurs grâce aux méthodes employées par notre collectif. La DSN est un outil majeur pour exploiter les données sociales et représente, à ce titre, une excellente opportunité pour continuer à développer de nouveaux usages. Les données normalisées produites par ce dispositif peuvent être utilement employées, notamment dans le cadre de la réforme de la « solidarité à la source ». Mais pas à n'importe quelles conditions.

La mise en place de la DSN, puis du prélèvement à la source, ont été riches d'enseignements dont il faut se nourrir pour investir ces nouveaux chantiers.

Net-entreprises possède un savoir-faire et des compétences techniques pour élaborer de nouveaux dispositifs basés sur l'exploitation des données sociales. S'appuyer sur les acquis de la DSN, notamment sur le caractère très collaboratif du système, tel qu'il a été impulsé par le GIP-MDS, permettrait d'éviter tout risque dans la distribution automatisée des droits sociaux, grâce à l'exploitation de données fiabilisées et de qualité. Capitaliser sur ce dispositif permet en outre de maîtriser certains coûts de mise en œuvre.

Fort de ce modèle existant, fonctionnel et performant, Net-entreprises peut accompagner l'évolution et la mise en place de nouvelles prestations sociales à clause de ressources, tout en garantissant simplicité et qualité.

**Éric Hayat**  
PRÉSIDENT DU GIP-MDS



# La Fonction publique au rendez-vous et l'excellence en ligne de mire !



Les données servent désormais les calculs sur les allocations logement et demain plus largement les différents projets autour de la solidarité à la source.



2022 a été l'année de l'achèvement quasi complet du périmètre de la DSN. La Fonction publique qui n'était pas concernée par la généralisation en 2017 a désormais rejoint les deux millions d'entreprises du privé qui l'utilisent depuis plus de cinq ans. Étale en trois vagues entre 2019 et 2022, le démarrage des trois composantes fonction publique territoriale, hospitalière et d'État, a représenté un projet majeur pour toute la chaîne impliquée : les gestionnaires de paie des collectivités, des hôpitaux, des grands organismes d'État non gérés par le CISIRH, le CISIRH pour la quasi-totalité des ministères et diverses structures publiques, les éditeurs servant ces acteurs, le système DSN et l'ensemble des organismes utilisant les données DSN.

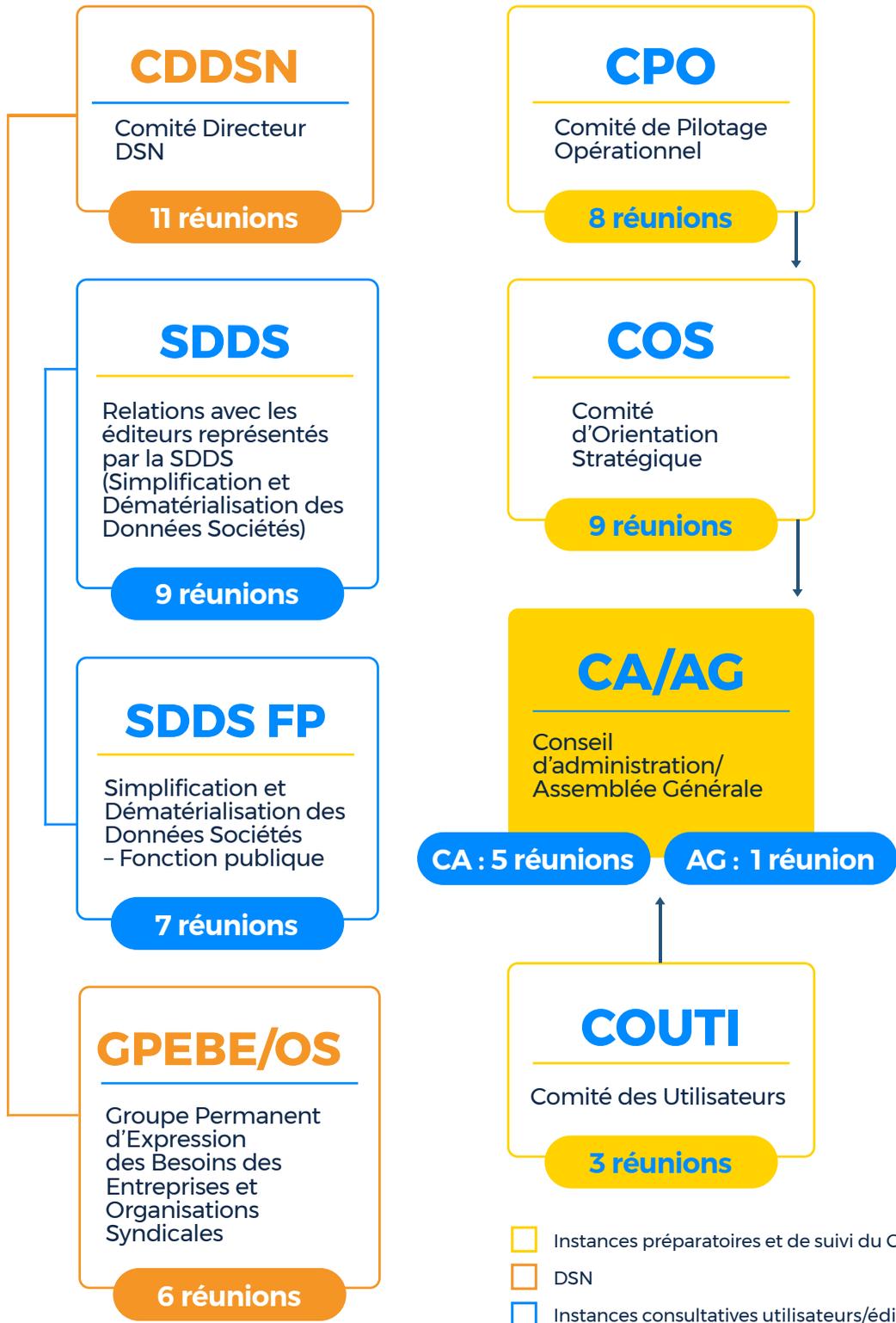
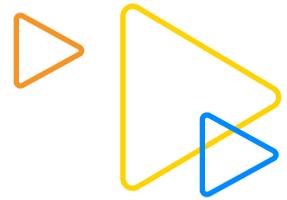
Avec cinq millions de nouveaux salariés concernés, dont certains dépendent de structures avec de très forts volumes, il a fallu gérer un protocole permettant de s'assurer pas à pas que l'intégration se ferait sans heurt. Le pari a été réussi grâce à la mobilisation de chacun. Il convient désormais d'atteindre la vitesse de croisière en termes de production de la DSN, mais aussi en effets bénéfiques pour les acteurs du public. En effet, la DSN ouvre la possibilité de simplification et de normalisation, les mois à venir doivent permettre de structurer des plans d'action.

L'autre défi consiste à rejoindre l'excellence attendue par l'État quant à la qualité des données fournies, puisqu'elles servent désormais les calculs sur les allocations logement et demain plus largement les différents projets d'optimisation autour de la solidarité à la source. Bien que la qualité de la DSN soit aujourd'hui reconnue par tous comme de très bon niveau vis-à-vis des procédures antérieures, la fiabilisation complète des données est un nouveau défi collectif qui s'ouvre. Pari qui ne pourra se concrétiser que dans une partition d'ensemble, associant les gestionnaires de paie, les éditeurs, les organismes, avec en premier lieu l'Urssaf et la MSA, le GIP-MDS, à qui la coordination du projet DSN incombe, et l'État qui, au travers d'actions permettant de réinstaller la normalisation des données, a une carte maîtresse à jouer.

**Élisabeth Humbert-Bottin**

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GIP-MDS





# Opportunités et enjeux sur les données sociales

Le GIP-MDS a développé en 2022 de nouveaux services pour répondre aux besoins des administrations. Grâce à la mutualisation des outils, il continue à contribuer au bon fonctionnement de la protection sociale en France et à participer à la performance des entreprises de manière responsable et vertueuse.

En vue de lutter contre le recours abusif aux contrats courts, le Gouvernement a demandé au GIP-MDS, sous l'égide de l'ACOSS, de mettre à disposition des entreprises un taux de cotisation d'assurance chômage, modulé à la hausse ou à la baisse, le **bonus-malus**. Puis, le GIP-MDS a développé un **simulateur** pour que les entreprises anticipent leur futur taux de contribution et adaptent leur politique RH. La première notification du taux a été communiquée fin août 2022 et la mise en production du simulateur se préparait pour janvier 2023. À travers ces projets menés à moindre coût grâce à la mutualisation de plusieurs briques Net-entreprises, le GIP-MDS a généré des indicateurs pour le pilotage de la réforme, à destination de la DGEFP<sup>(1)</sup> et de la DSS.

Le GIP-MDS a construit en deux mois pour le Gouvernement un système pour tracer les versements de **la prime indemnité inflation** et produire **des indicateurs décisionnels**.

La Cour des comptes a ainsi utilisé ces chiffres fin 2022 pour auditer le dispositif. Parallèlement, le GIP-MDS a mis en place une **connexion avec Mesdroitssociaux** pour que les bénéficiaires potentiels vérifient ou réclament le versement de la prime.

Le GIP-MDS a été sollicité en urgence pour mettre en œuvre la **prime de partage de la valeur** voulue par le Gouvernement pour protéger le pouvoir d'achat. Pour absorber des évolutions réglementaires de dernière minute, le GIP-MDS a su mobiliser des valeurs de réserve, présentes dans le cahier technique DSN, permettant d'anticiper ce type de besoins. La force du collectif a été essentielle pour trouver en urgence avec les éditeurs et les OPS des compromis et aboutir à un dispositif fiable et dans les délais.

(1) Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

## Nouveaux usages des données

Le GIP-MDS étudie les nouveaux usages que la DSN rend possibles.

En 2022, les travaux sur l'axe « Rendre de la valeur aux entreprises » ont été engagés avec des réflexions menées avec des entreprises, l'Ordre des experts-comptables, le COUTI et le GPEBE sur des **indicateurs de gestion** qui permettraient aux entreprises de se comparer vis-à-vis de moyennes par activité ou par zone géographique. Cela donnerait des clés pour identifier de nouveaux leviers d'embauche, situer les justes modalités d'embauche, les besoins de révision des augmentations, etc. Des travaux ont aussi été engagés avec la plate-forme **impact.gouv.fr (DGE<sup>(2)</sup>)** ou encore la transmission de données pour améliorer le recrutement d'entreprises dans le cadre du service numérique « **La bonne alternance** ».

(2) Direction générale des entreprises

### Fermés en septembre 2022

La DUCS

Le signalement FCT

### Focus

**InterOPS** est passé à la technologie Docker, qui s'adapte à tous les OPS, quel que soit leur système d'exploitation et de supervision.



## La qualité, au cœur des enjeux

Depuis 2022, plus de 70 procédures sont remplacées par la DSN. La qualité des données est un enjeu fondamental dans le juste calcul des droits et allocations des individus par les organismes de protection sociale.

La DSN adresse les données indispensables à l'ensemble des partenaires, et permet leur exploitation avec la justesse indispensable à leurs missions. La fiabilisation des données s'opère à différents niveaux de la chaîne déclarative : en partant de la normalisation des données sources pour garantir une définition commune et partagée, basée sur le métier émetteur ; en contrôlant la cohérence des données via les contrôles collectifs de la norme ; et en contrôlant ces données d'un point de vue métier chez les organismes avec l'émission de CRM.

En complément, le GIP-MDS réalise des analyses qualité régulières sur la base de données anonymisées, afin de détecter des atypies déclaratives en masse. Les sujets d'analyse sont identifiés conjointement avec les partenaires sur différentes thématiques : identification des individus, données du contrat, activité, rémunération, données fiscales et sociales.

Un tableau de bord de surveillance de la qualité DSN est en place. Il est composé à ce jour de 12 indicateurs et il évolue progressivement selon l'actualité. Il permet de déclencher les actions nécessaires à l'amélioration continue de la qualité en DSN.

Des campagnes sont régulièrement lancées vers les éditeurs afin de leur signaler les cas d'erreur de paramétrage venant des logiciels ou de défaut déclaratif dans leur parc client. Les éditeurs activent alors le déploiement de correctifs ou de contrôles amont au sein de leur parc client pour garantir le respect des consignes déclaratives. Vingt campagnes ont été réalisées en 2022, avec la prise de contact de dix à quinze éditeurs pour chacune d'elles.

Pour compléter le dispositif, des réunions bilatérales récurrentes sont organisées avec les éditeurs du top 10 (en volumétrie de lignes de salaires déclarés par leurs logiciels) sur les indicateurs du tableau de bord qualité, circonscrits à leurs clients, afin de faire un suivi rapproché de ces derniers. Ces instances dédiées permettent de leur remonter les sujets qualité qui les concernent et également d'échanger sur des problématiques de l'éditeur, toujours dans une optique de partenariat et de co-construction, principe fondamental du succès de la DSN.

## Évolutions DSN en 2022

Généralisation à la Fonction publique

Entrée de Mayotte et Monaco en DSN

Recouvrements par l'Urssaf : taxe d'apprentissage, contribution à la formation (CFP-TA) et cotisations CNIEG

DSN, formalité unique pour les employeurs d'intermittents du spectacle et d'expatriés

Prise en compte des cotisations des caisses de congés payés du BTP, manutention et transport

Réception automatisée des effectifs généraux et OETH calculés par l'Urssaf et la MSA

Prise en compte des temps partiels thérapeutiques dans les arrêts de travail

Taux bonus-malus notifié automatiquement



En tant qu'acteur public, le GIP-MDS agit dans une démarche de protection des données, d'éco-conception et de développement durable.

# Fonction publique en DSN, une bascule réussie

**Le succès de l'entrée de la Fonction publique en DSN a valu au GIP-MDS et à la DGAFP d'être nominés aux Victoires des Acteurs Publics 2023.**

Après le succès de la généralisation de la Déclaration Sociale Nominative à toutes les entreprises du secteur privé en janvier 2017, la DSN devait s'appliquer à son tour aux trois fonctions publiques, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2022, conformément au décret d'application de l'article 43 de la loi pour un « État au service d'une société de confiance » du 28 novembre 2018. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 95 % des établissements étaient entrés en DSN. Les 5 % à la marge, de très petits établissements, ont été accompagnés en 2022 par des mesures spécifiques.

Enjeu de transformation numérique, la généralisation de la DSN était une condition de mise en œuvre de nombreuses réformes sociales, fiscales et de simplifications majeures. Il était crucial que les **5,6 millions d'agents** de la Fonction publique répartis sur **70 000 établissements** en bénéficient, d'autant que les autres systèmes déclaratifs ne seraient plus maintenus au-delà de 2022.

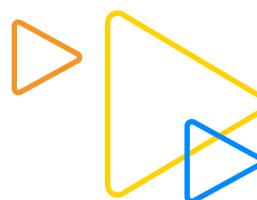
Cette nomination du GIP-MDS, en partenariat avec la DGAFP, a mis les projecteurs sur cet immense chantier numérique et organisationnel qui a mobilisé à travers les trois vagues successives d'entrée, 2020, 2021, 2022, un très grand nombre d'acteurs : administrations de l'État, CISIRH, services RH et leurs agents gestionnaires de paie, organismes de protection sociale, Caisse des dépôts pour les caisses de retraites Ircantec, RAFP, CNRACL, Service des Impôts, éditeurs de logiciels, Centres de Gestion de la Fonction publique, associations de DRH de la Fonction publique, CNFPT...

Depuis 2016, le GIP-MDS a été le coordinateur global de la mise en œuvre de la DSN pour les trois versants de la Fonction publique, l'expert et le référent pour toute question relative à la DSN, sa norme, ses principes de remplissage et l'accompagnateur à la conduite du changement. Sur toute la durée et jusqu'en 2022, il a mobilisé ses équipes Pilotage, Déploiement, Support utilisateurs, Expertise, Qualification, Production et Communication, en lien constant avec les équipes de la DGAFP et de la CDC.



Post LinkedIn annonçant la nomination du GIP-MDS en partenariat avec la DGAFP

Autre satisfaction : la qualité des DSN est au rendez-vous pour l'essentiel, même si des réglages sont encore à apporter. La majorité des éditeurs étaient présents dès la première vague de 2020. Cela a permis de parvenir à une qualité déclarative satisfaisante au fur et à mesure des travaux rapprochés du GIP-MDS avec les éditeurs et les organismes de protection sociale. Ces travaux continuent activement dans le but de permettre une juste appropriation des consignes, ce qui permettra d'avoir un niveau de qualité des données en amélioration constante afin que les droits des individus soient correctement calculés.





## Le Club Net-entreprises

L'édition 2022 a réuni le 16 novembre une centaine de participants issus de la communauté DSN : éditeurs, entreprises, organismes, experts-comptables... Les participants ont mis l'accent sur la normalisation et la fiabilisation, deux objectifs majeurs de la feuille de route 2022-2025 qui nécessitent une approche globale et coordonnée.



Le Club Net-entreprises en plénière : « Continuer à faire progresser la simplification et la normalisation »

## La data utile au congrès des experts-comptables

Sur le thème de « La data utile et responsable », Net-entreprises a été présent au 77<sup>e</sup> congrès à travers son stand où trois micro-conférences étaient proposées et qui a accueilli plus de 200 visiteurs. L'atelier actualité sociale, en partenariat avec le Conseil de l'Ordre, affichait complet. L'Agirc-Arrco, le CTIP, la FNMF, l'Unédic et la CNAM étaient représentés.



Stand du congrès des experts-comptables sur le thème de « La data utile et responsable »

## Comités régionaux : démultiplication des actions

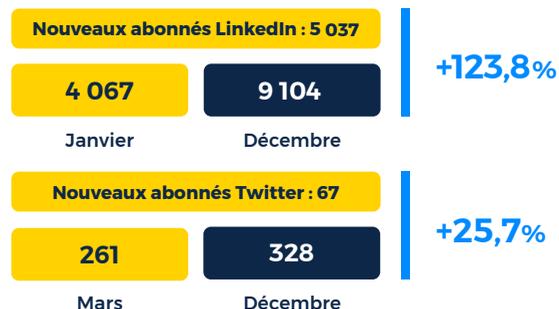
Les Comités régionaux se sont réaffirmés sur le territoire national en tant qu'interlocuteurs naturels et légitimes auprès des déclarants et tiers-déclarants. Ils ont mené plus de 85 actions, avec une très forte mobilisation sur les Rencontres Extra, « Carrefours numériques de la protection sociale ».

Une expérimentation de neuf C'UTIL a été organisée par trois régions volontaires avec les utilisateurs sur différents projets en cours afin de renforcer les synergies et mettre en œuvre les solutions les plus adéquates. Des formations ont été dispensées mensuellement à l'ensemble des membres des Comités régionaux sur les nouveaux services, les évolutions réglementaires de la DSN et l'offre de services de Net-entreprises. Les Comités régionaux ont fait preuve d'agilité et misé sur des animations hybrides, alternant présentiel et distanciel.

## La « communauté » Net-entreprises s'agrandit

En complément des outils de support mis en place, Net-entreprises développe sa présence sur les réseaux sociaux LinkedIn, Twitter, YouTube, Instagram, en veillant à ce que chaque réseau soit bien ciblé.

### Bilan de l'année 2022



## Une enquête Ifop plébiscite Net-entreprises et la DSN

L'étude réalisée par l'Ifop en mai 2022 auprès d'un large échantillon de responsables des formalités sociales au sein des entreprises et des cabinets d'experts-comptables a révélé que le portail net-entreprises.fr et la DSN sont perçus comme des éléments concrets et utiles de la simplification des démarches des entreprises.

**91%** 

des répondants considèrent que le portail net-entreprises.fr est un élément important de la simplification des démarches pour les entreprises.

**82%** 

déclarent que le prélèvement à la source via la DSN a été simple.

**80%** 

considèrent que la mise en place de la DSN a constitué un progrès pour leur entreprise et leur cabinet.

## Un support utilisateur adapté et réactif

L'assistance Net-entreprises a été de nouveau en 2022 un maillon important dans la chaîne de soutien aux utilisateurs. Des pics d'appels liés aux évolutions réglementaires de la DSN, à l'obligation d'inscription au compte AT/MP et à la gestion des comptes Net-entreprises (administrateurs, habilitations...) ont été constatés. La qualité de service globale à 98,2 % a démontré une nouvelle fois l'efficacité du centre de contact.

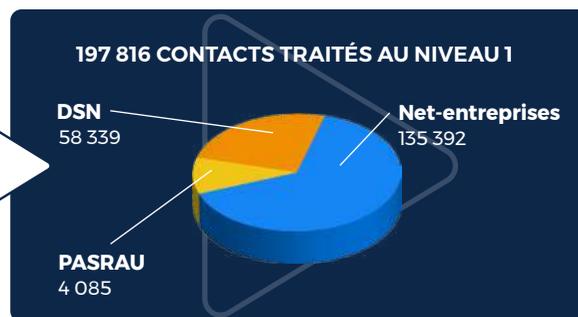
Fort de son expérience, le centre de contact a su adapter ses discours et ses procédures sur les évolutions DSN, les déclarations et PASRAU afin de restituer l'information la plus juste et la plus complète aux utilisateurs. La base de connaissances a également été un canal de support et de communication important, permettant une baisse des demandes transmises aux différents supports (99,75 % de réponses automatiques). Les différentes opérations menées et les opérations quotidiennes ont donc permis un nombre limité de questions alors que le nombre de consultations a très fortement augmenté.

La base de connaissances a également été un vecteur primordial de transmission et de prise en main pour les utilisateurs grâce à la complétude des informations diffusées, à travers la création et les mises à jour de consignes.

## La mesure de la qualité du support

Le GIP-MDS mène en interne un suivi qualité sur l'ensemble des services de support Net-entreprises, DSN et PASRAU. En 2022, l'observation portait sur 7 000 contacts vérifiés en passant au crible la qualité de la réponse, le délai, l'articulation entre les niveaux d'escalade pour les niveaux 1, 2 et 3. Avec une moyenne de 9 sur 10, il en ressort que la qualité globale des réponses apportées aux utilisateurs se révèle très satisfaisante. Elle conforte les constats établis en 2021 sur la cohérence d'interaction entre les services GIP-MDS et les services des organismes.

## Le centre de contact en chiffres



### TOP 3 DES MOTIFS DE CONTACT NET-ENTREPRISES AU NIVEAU 1

- ▷ Inscription au compte AT/MP
- ▷ Ajout d'habilitations
- ▷ Départ d'un collaborateur/ gestion des administrateurs

### TOP 3 DES MOTIFS DE CONTACT DSN

- ▷ Régularisations
- ▷ Modalités déclaratives de la PPV<sup>(1)</sup> et autres primes et gratifications
- ▷ Apprentis

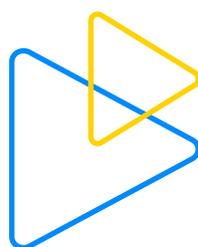
(1) Prime de partage de la valeur

### LA CONSULTATION DE LA BASE DE CONNAISSANCES

- ▷ 5 021 564 visiteurs (versus 3 480 965 en 2021)
- ▷ Taux de réponse automatique de la base de connaissances : 99,75 %

### 13 291 DEMANDES AU NIVEAU 2 DSN

- ▷ Ont nécessité un passage en analyse back-office, soit un taux de 8,5 %.



# Augmentation de la qualité et disponibilité du site et de ses services

Le service **Qualification et Support Applicatif** a réalisé la testabilité de 14 cahiers des charges pour garantir la qualité des applicatifs sur différents projets : MAD, bonus-malus, le simulateur bonus-malus, DADe, Net-CRM, PASRAU et PSIG.

Malgré le report de certains lots, 162 livraisons ont été testées par le GIQS, soit une volumétrie similaire à celle de 2021. 72 % de ces livraisons sont de type patch correctif. À noter que le projet Hypervision a été mis en place sur les applications DADe et RCD.

Cette année, 21 034 cas de test ont été exécutés afin de qualifier ces 162 lots. Sur la totalité, 18 900 cas de test étaient nouvellement conçus. Ils ont permis la détection de 764 anomalies, dont 108 bloquantes et 292 majeures.

Par ailleurs, différents tests ont été effectués sur les normes :

## NEODeS (DSN)

22 versions testées pour 538 830 cas de test exécutés

## NEORAU (PASRAU)

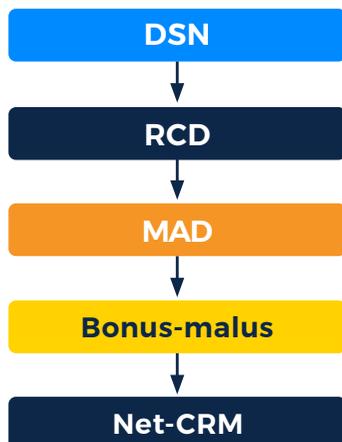
8 versions testées pour 38 511 cas de test exécutés

## NEORes

(normalisation retours organismes)

22 versions testées pour 538 830 cas de test exécutés

À noter, la complexification de certains tests nécessitant le passage par plusieurs applicatifs, comme, par exemple, la vérification des CRM bonus-malus qui parcourent les applicatifs suivants :



Afin de garantir une disponibilité du site et des services, le service **Infogérance** a réussi à optimiser les taux de disponibilité 2022 pour :



Cette année, la mise en production de nombreux projets a mobilisé les équipes pour garantir leur bon fonctionnement. Certains concernaient des fins de projets, tels que le dé-commissionnement de l'application DUCS au profit de la DSN et la fin de la migration du socle technique en montée de version.

Une purge sur les anciennes inscriptions DADS-U du PSIG a été faite au fil de l'eau pour pérenniser la bonne qualité de notre base de données. Durant l'été, la montée de version des équipements de sécurité d'hébergement a permis de garantir une protection complète de nos infrastructures.

La base PIQ a été augmentée par l'intégration des données PASRAU. À la fin de l'année, de nombreux correctifs ont dû être mis en place du fait d'incidents liés au volume des FCTU.



## Composition du financement

Le budget du GIP-MDS 2022, tel qu'il ressort du vote du Conseil d'administration, s'élevait à 43,0 millions d'euros, dont 17,7 millions d'euros au titre du budget communautaire, 22,8 millions d'euros pour la DSN et 2,5 millions d'euros pour les net-procédures en place.

# 36,6 M€

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES  
(HORS PASRAU)

# 6,3 M€

REPORT DE PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE  
DES ANNÉES ANTÉRIEURES (HORS PASRAU)

À cela s'ajoutent :

# 4,3 M€

financés par la DGFIP au titre  
des travaux menés par le GIP-MDS  
sur le prélèvement à la source

# 3,6 M€

financés par les organismes de protection  
sociale au titre des travaux réalisés sur PASRAU,  
dont 0,2 K€ de produits constatés d'avance

## Répartition des charges de fonctionnement

Au total, **les charges de fonctionnement** nettes de l'exercice se sont élevées à 43,6 millions d'euros, les charges d'investissement à 0,1 million d'euros, soit un montant total de charges égal à 43,5 millions d'euros, réparti comme suit :

# 19,1 M€

DSN

# 3,7 M€

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

# 1,9 M€

AUTRES NET-PROCÉDURES

# 15,8 M€

COMMUNAUTAIRE

# 3,1 M€

PASRAU HORS DGFIP

Le résultat de l'exercice, clos le 31 décembre 2022, se traduit par le constat d'une économie de l'ordre de 3,6 millions d'euros et d'un report de 3,1 millions d'euros d'opérations vers 2023, soit la couverture des opérations planifiées sur 2022 à hauteur de 93 %.

### L'effectif du GIP-MDS

Au 31 décembre 2022, l'effectif était de 72 salariés (28 femmes et 44 hommes), dont 5 alternants.

 **Index égalité  
femmes-hommes**

En 2022, 98 points sur 100 et un comité de direction paritaire.

# Histoire d'une mutualisation

## Lancement

## Construction

### 2000

- Création du portail [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)
- Création du GIP-MDS
- Lancement du standard Interops A

Lancement de [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr)

### 2001

- DADS, DUE, C3S
- Lancement du centre d'appel et d'aide aux utilisateurs

### 2002 / 2003

- DUCS
- 1<sup>er</sup> télérégléments

### 2004

- Passerelle [impots.gouv](http://impots.gouv.fr)
- DSIJ
- Nouveau portail

### 2005

- DADS-U

1,2 million de déclarations

### 2006

- Accélération sur l'EDI
- Passerelle CSOEC
- Net-intempéries BTP
- 5 déclarations MSA

## Généralisation de la DSN et bouquet de services élargi

### 2014

- Outil de contrôle des numéros SIRET
- DSI en EDI
- Machine to Machine (API)
- Numéro dédié à la DSN

### 2015

- DUCS intégrée à la DSN
- Taux AT/MP en DSN
- SEPA

### 2016

500 000 entreprises en DSN

- Centre d'appels DSN mutualisé
- Interops R, nouveau standard de sécurité

### 2017

Généralisation de la DSN au privé

- 23 procédures remplacées
- Identité numérique net-entreprises (MAG)

### 2018

- DS PAMC
- Cotizen
- Préparation du démarrage en DSN de la Fonction publique
- Accès pour les salariés aux données DSN via le PNDS ([mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr))
- Services CRM : PAS, PASRAU, TOPAZE

## Déploiement et normalisation

## Montée en charge et contrôle qualité

### 2007

- DAT
- Attestation de salaire

### 2008 / 2009

- 23 déclarations en ligne
- Outil de contrôle DADS-U CTL
- Fin de l'étude du projet DSN
- Nouvelle version de net-entreprises.fr

### 2010

**2 millions d'inscrits**  
**18 millions de déclarations transmises**  
**1 million de DADS-U**

### 2011

- AT/MP
- Norme 4DS
- Base de connaissances
- Tables de nomenclatures

### 2012

- Loi de simplification des démarches administratives
- Passerelle jedeclare.com
- Généralisation norme N4DS
- Diagnostic égalité professionnelle
- Répertoire Commun des Déclarants
- [dsn-info.fr](http://dsn-info.fr)

### 2013

- Démarrage DSN
- BPIJ
- Bilan identification des salariés

## Industrialisation, normalisation et fiabilisation Extension des usages DSN et nouveaux services

### 2019

**Prélèvement à la source via DSN et PASRAU**

- Inscription ciblée suivant le profil
- Premiers échanges avec la sphère emploi travail

### 2020

- Crise Covid : informations mutualisées et nouveaux services en urgence
- Retours des CRM industrialisés en API
- Hypervision (contrôle entre SI)
- DOETH en DSN, PASRAU étendu
- Notification électronique taux AT/MP
- Base de requêtage DSN (analyse, indicateurs et amélioration qualité des déclarations)
- Nouvel affichage du site

### 2021

- Fins de contrat gérées en DSN (FCTU) et suppression de l'ancien protocole chômage
- Normalisation des comptes-rendus métiers - norme NEORes
- Système bonus-malus

### 2022

- Généralisation de la DSN à la Fonction publique
- Recouvrement taxe apprentissage
- Congés paternité fractionnés
- Simulation bonus-malus
- Cotisations congés payés CIBTP
- 1<sup>er</sup> flux mensuels ouverture droits Assurance Maladie
- 1<sup>er</sup> CRM normalisés effectifs annuels des entreprises
- Calculs prestations de solidarité : APL, etc.

**3 millions d'inscrits**  
**70 procédures remplacées par la DSN**  
**44 millions de déclarations reçues**



**GIP** Modernisation  
des déclarations  
sociales  
**NET-ENTREPRISES·FR**

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI  
UNÉDIC - MSA - CIBTP France - CS - CRPCEN - CTIP - FRANCE ASSUREURS  
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIÉG - CAMIEG - ENIM  
CAVIMAC - CNBF - CDC - RAFF - IRCANTEC - CNRACL - CFDT - CPME  
CGT - CGT-FO - CNOEC - FNSEA - MEDEF - NUMEUM - UNAPL - U2P

